

AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECARBONES

ACTION 5.1.7 : INCITER AUX TRANSPORTS DECARBONES ET DEVELOPPER LE POTENTIEL DES CARBURANTS ALTERNATIFS		ATTENUATION ET ADAPTATION THEMATIQUE : GAZ A EFFET DE SERRE, CONSOMMATION D'ENERGIE, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ – MORBIHAN ENERGIES PRIORITE : 2	
DESCRIPTION DE L'ACTION			
Contexte	L'augmentation du prix de carburant et la décarbonation des véhicules semble aujourd'hui inévitable pour lutter contre le changement climatique. Le territoire dispose à ce jour d'une offre d'infrastructures de Recharge de Véhicule Electrique. Il s'agira d'identifier les besoins potentiels en mobilité électrique des habitants. Concernant le biogaz, des projets sont également en cours sur le territoire. Il en existe déjà deux sur le territoire. Centre Morbihan Communauté souhaite, par cette action, étudier les possibilités de développement des carburants alternatifs du territoire.		
Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les émissions de polluants liées aux transports • Proposer une alternative quand la mobilité douce n'est pas possible 		
Ce qui est déjà fait ou engagé	21 bornes de recharge électriques disponibles + 2 stations biogaz (Moréac et Locminé) + 1 station H2 (Buléon) pour transport routier Schéma des IRVE en cours d'élaboration par Morbihan Energies qui permettra leur développement Projets de station biogaz en cours		
Contenu de l'action	<p style="color: #008080;">ACTION EN COURS – A CONSOLIDER ET DEVELOPPER ACTION RECURRENTE</p> <p>1. Faire un diagnostic de l'offre actuelle d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et de leur utilisation La réalisation d'un diagnostic repose sur une cartographie de l'offre actuelle en termes d'infrastructure de recharge, nourrie notamment par les statistiques existantes sur la répartition des IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Electrique) sur le territoire de CMC. Il s'agit dès lors de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractériser l'usage des différentes bornes électriques sur le territoire - Analyser les usages et types d'usagers des IRVE - La part de locaux, de touristes, de personnes en transit - La fréquence d'usage - La répartition spatiale des usages (manque, sous-utilisation, surutilisation) - Identifier les besoins existants et potentiels en mobilité électrique des habitants et acteurs économiques du territoire <p>Dans ce diagnostic, il est également nécessaire d'évaluer le nombre d'habitants disposant de véhicules électriques, le nombre de personnes qui rechargent chez elles ainsi que le niveau de connaissance des usagers sur l'existence de cette offre de service. Morbihan Energies dispose par ailleurs d'ores et déjà des données d'utilisation des bornes et serait l'acteur identifié pour prendre en charge cette étude.</p> <p>2. Développer le potentiel des carburants alternatifs et leur accessibilité (valoriser stations biogaz du territoire pour un potentiel usage grand public, étude des possibilités offertes par l'hydrogène)</p> <p>➤ <u>Concernant le biogaz :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire l'état des lieux des projets en cours concernant les deux stations biogaz sur le territoire (court terme) - Faire un bilan au sein de CMC et de la population (court terme) - Développer la communication sur le sujet (moyen terme) <p>Un éventuel démarchage des entreprises locales pour participer à une expérimentation pourra être envisagé. Les véhicules CMC déjà au biogaz pourront être valorisés.</p> <p>➤ <u>Concernant l'hydrogène :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire une étude de l'état des débats hydrogène/électrique et identifier les points de vigilance à développer le H2 - Identifier plusieurs scénarios d'usage (lignes de transports en commun de bus, camions, véhicules utilitaires de la collectivité, travail avec des entreprises locales - avec un rayon d'action permettant l'usage du H2) - Expérimenter l'utilisation d'un véhicule hydrogène <p>CMC devra démarcher pour bénéficier d'un point de recharge, la nécessité de stockage impliquera une réflexion sur les infrastructures à mettre en place.</p>		
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes de CMC	Contrat de Relance pour la Transition Ecologique, Projet de territoire, Plan de Mobilité Simplifié	
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres actions du PCAET	Toutes les actions de l'axe 5.1	
PILOTAGE DE L'ACTION			
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible
	Pilote : TTC – 0.05 ETP Supports : aménagement/mobilité – 0.01 ETP Associés/informés : /	Morbihan Energies développeurs, communes	Tout public
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)			
Budget	A définir		

AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES

Financement	/	
Echéance	2027-2030	
SUIVI ET EVALUATION		
Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)
Réalisation d'un diagnostic IRVE du territoire	CMC	Réalisé
Etat des lieux biogaz/H2		Réalisé
Expérimenter l'utilisation d'un véhicule hydrogène		Réalisé
Nombre de nouvelles bornes installées		12
Incidences environnementales		
Incidences potentielles : + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire)		
Préconisation et mesures ERC : /	Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /	